



Vully-les-Lacs

## Droits des membres du Conseil

### Section III de la loi sur les communes (LC). Articles 30 et ss

Article 31 LC. Chaque membre du Conseil peut exercer son droit d'initiative .

Lettre b.) en déposant une motion, c'est-à-dire en chargeant la Municipalité de présenter une étude sur un objet déterminé ou un projet de décision de compétence du conseil communal

Règlement du conseil	Type d'intervention	Laisser libre .
Art. 59 b	Motion	

#### Titre

Plan général d'affectation et règlement sur la police des constructions

#### Texte

Prochainement le conseil communal va devoir se prononcer sur un nouveau plan général d'affectation et un nouveau règlement sur la police des constructions pour l'ensemble du territoire communal. Cette décision sera lourde de conséquences car elle va impacter chaque citoyen-ne de la commune, probablement pour les 20 prochaines années.

En tant que représentant des habitants-es de la commune, il nous appartient de voter en toute connaissance de cause les objets qui nous sont présentés. Vu la complexité du sujet, il est illusoire de penser que les conseillers communaux puissent avoir un niveau de connaissance suffisant et donner un avis éclairé après deux heures de présentation et de débat. Des étapes sont nécessaires pour que chacun-e soit à même de s'approprier ce projet complexe.

#### Conclusion

Au vu de ce qui précède et compte tenu qu'aucune information significative n'a été communiquée à ce jour, nous demandons à la Municipalité de présenter au conseil communal, avant la mise à l'enquête du plan d'affectation et du règlement des constructions :

- La vision de la municipalité sur le développement urbanistique de la commune.
- Les principes directeurs (programme d'action thématique) qui transcrivent cette vision dans le futur plan d'aménagement et dans le nouveau règlement des constructions.

Il est en outre demandé de développer les points suivants :

- Zone sportive.
- Zone artisanale.

- Bords de lacs et accès aux lacs.

Souhait (marquer d'une coche)

X Nous souhaitons une prise en considération  
immédiate c] Je souhaite une commission pour étude  
de la recevabilité

Nom (membre du conseil)

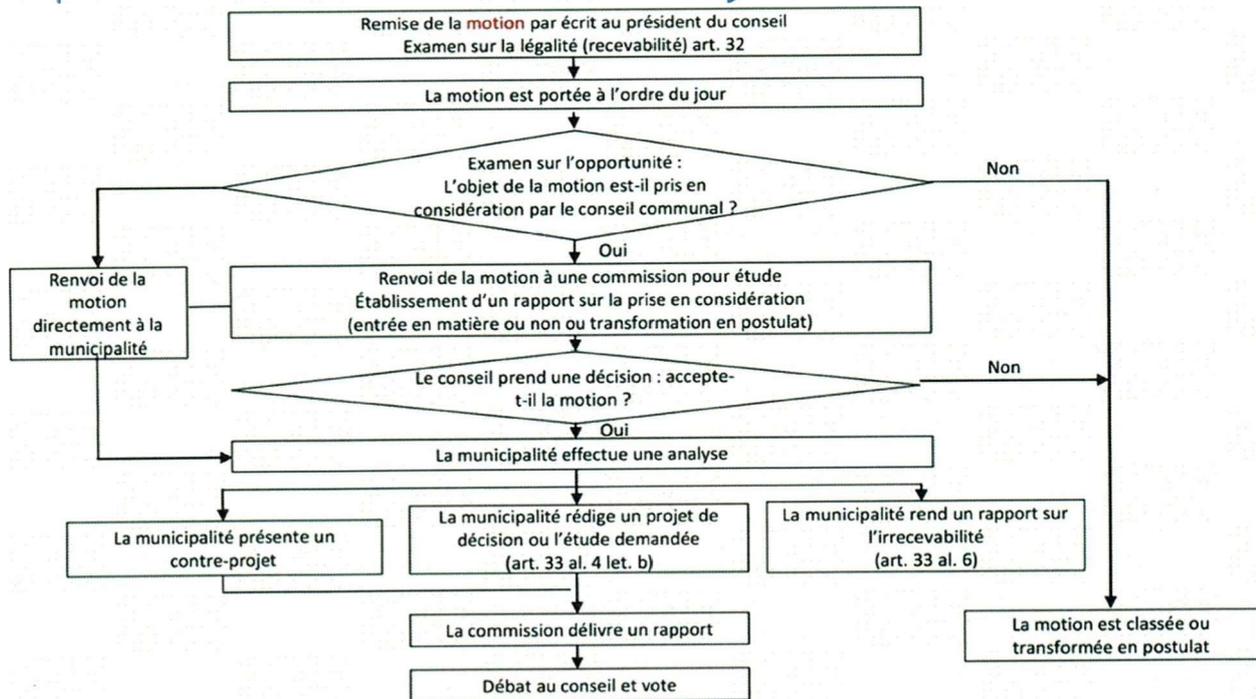
Prénom

Signature

Wuillennin  
Besson  
Savary  
Hügli  
Loep

Fabrice  
Clément  
Katherine  
Karin  
David

*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*



La procédure est identique pour la proposition de règlement ou de modification de règlement.